

Un nouveau sondage suggère que la majorité des Canadiens se méfient toujours des épiciers, mais blâment d'autres facteurs pour les prix alimentaires plus élevés

HALIFAX, N.É. (4 avril, 2023) – Nous savons que de nombreux Canadiens croient que les chaînes d'épicerie profitent de l'inflation des aliments et poussent inutilement les prix à la hausse. La réalité est que l'inflation alimentaire est un phénomène mondial, car le Canada a le troisième taux d'inflation alimentaire le plus bas du G7+UE (9,7 % pour février 2023), après le Japon (7,5 %) et les États-Unis (9,5 %). Cependant, la confiance des consommateurs est essentielle pour les gouvernements et l'industrie alimentaire. Nous voulions savoir à quel point cette confiance s'est érodée ces derniers mois. Alors que le **Bureau de la concurrence** étudie actuellement l'industrie alimentaire et déposera son rapport en juin, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la **Chambre des communes** (auquel de nombreux experts ont participé jusqu'à présent, dont les plus grands PDG de grandes chaînes d'alimentation au Canada) étudie l'inflation alimentaire.

En collaboration avec **Caddle**, nous avons mené une enquête transnationale à la fin du mois de mars 2023, auprès de 9 884 répondants. Avec cette enquête, nous avons examiné comment les Canadiens ont vu les performances du PDG lorsqu'ils ont témoigné devant le Comité permanent à Ottawa (Métro, Loblaws et Empire/Sobeys le 8 mars, Walmart a témoigné le 27 mars). Nous avons également examiné les facteurs qui, selon les Canadiens, contribuent le plus à l'inflation alimentaire et ce qui peut être fait pour y remédier.

Témoignages d'épiciers

Nous avons d'abord demandé si les répondants avaient suivi la récente audience du comité parlementaire sur l'agriculture, où les dirigeants des chaînes d'épicerie canadiennes se défendaient face à l'inflation alimentaire. Seuls 35% **ont déclaré avoir suivi les procédures**. Parmi les Canadiens qui ont suivi les débats, seulement 32,9 % ont estimé que **les épiciers étaient soit très convaincants, soit convaincants** lors des témoignages. La majorité est restée sceptique. Seuls 24,7 % ont estimé que les épiciers étaient suffisamment **transparents et ouverts** sur les données qu'ils partageaient. En général, les Canadiens n'étaient pas trop convaincus par les épiciers.

« Les épiciers peuvent approvisionner leurs étagères avec les produits les plus frais et les meilleurs produits, mais sans la confiance de leurs consommateurs, leurs offres [n'influenceront pas les consommateurs] », a déclaré **Janet Music**, associée de recherche au Laboratoire de sciences analytiques en agroalimentaire de l'Université Dalhousie. « "Leur entreprise est largement incomprise par le public canadien. Pour les épiciers, la transparence, l'éthique et la durabilité seront encore plus critiques à l'avenir", a déclaré Music.

AGRI-FOOD ANALYTICS LAB/LABORATOIRE DE SCIENCES ANALYTIQUES EN AGROALIMENTAIRE

<https://www.dal.ca/sites/agri-food.html>

Provinces	Pourcentage de répondants qui croient que l'abus des chaînes d'épicerie est la <u>principale raison</u> de la hausse récente des prix des aliments au Canada
Nouvelle-Écosse	51,8%
Terre-Neuve et Labrador	38,1%
Île du Prince Edouard	36,1%
Colombie Britannique	33,4%
Alberta	33,1%
Ontario	31,7%
Nouveau Brunswick	30,2%
Manitoba	29,7%
Saskatchewan	27,3% (2e facteur)
Québec	21,8% (2e facteur)

Facteurs contribuant à l'inflation Alimentaire

Alors que les épiciers sont fortement critiqués, les réponses sont un peu plus variées lorsqu'on leur demande de choisir un facteur contribuant à la hausse des prix alimentaires. Au total, 30,3 % des Canadiens pensent que la hausse des prix des **chaînes d'épicerie est la principale raison** de la hausse récente des prix des aliments au Canada. Au total, 29,9 % pensent que **l'inflation (ou les politiques monétaires/fiscales)** est à blâmer en tant que principal facteur contribuant à la hausse des prix alimentaires. En fait, le **Québec** et la **Saskatchewan** sont les seules provinces où le pourcentage le plus élevé n'était pas la hausse des prix des épiciers, mais plutôt **l'inflation/les politiques monétaires et fiscales**. Alors que 36,1 % des Québécois croient que les politiques fiscales et monétaires sont le principal facteur de la hausse de l'inflation alimentaire, 32,1 % des Saskatchewanais pensent la même chose.

Possible solutions

Nous avons posé des questions sur ce que les épiciers peuvent faire pour aider les consommateurs. Alors que 46,6% apprécieraient davantage de **gels des prix**, 44,2% s'attendent à plus de **transparence** concernant spécifiquement les ventes de produits alimentaires. Alors que 36,4 % des répondants souhaitent que les **programmes de fidélisation** soient plus généreux, un total de 33,4 % des répondants souhaiteraient plus de concurrence au Canada.

Nous avons posé des questions sur ce que les gouvernements peuvent faire. Au total, 44,0 % des répondants croient que les gouvernements devraient intervenir et **réglementer le prix de certains aliments** de base à l'épicerie. Seuls 19,1 % pensent que le gouvernement devrait mettre en place une **taxe exceptionnelle**. Un impôt sur les bénéfices exceptionnels serait un impôt prélevé par le gouvernement sur les bénéfices ou les gains inattendus qui ne font pas partie des opérations commerciales normales d'une entreprise. Au total, 4,5 % des Canadiens croient que le gouvernement devrait créer une **société d'État et démarrer sa propre chaîne d'épicerie**.

Code de conduite de l'épicerie

Le sondage portait spécifiquement sur le projet de « Code de conduite de l'épicerie », pour lequel nous devrions recevoir une mise à jour en avril de la ministre **Marie-Claude Bibeau**. Nous avons demandé si les Canadiens appuyaient le « Code de conduite de l'épicerie » qui réduirait l'influence de certains épiciers importants et aiderait les épiciers et les transformateurs indépendants. Parmi les Canadiens qui connaissaient le projet du « code d'épicerie » (n = 3 366), **68,1 % appuient un tel code**. La province affichant le pourcentage le plus élevé d'appui est la **Nouvelle-Écosse** où 76,5 % des répondants appuient le Code, suivie de la **Colombie-Britannique** avec 74,5 %. Les niveaux de soutien les plus faibles se trouvent à **l'Île-du-Prince-Édouard** (53,2 %) et au **Manitoba** (64,2 %).

« Le Code de conduite de l'épicerie n'est pas seulement un ensemble de règles, c'est une bouée de sauvetage pour les consommateurs, sans le savoir », a déclaré le **Dr Sylvain Charlebois**, directeur du laboratoire d'analyse agroalimentaire de l'Université Dalhousie. « Il garantit des prix équitables, la transparence, la cohérence, et la responsabilisation des détaillants, offrant aux consommateurs la tranquillité d'esprit qu'ils méritent lorsqu'ils achètent leur épicerie », a déclaré Charlebois.

Fin de rapport.

Contacts

Dr Sylvain Charlebois, directeur

Laboratoire de sciences analytiques en agroalimentaire, Université Dalhousie

sylvain.charlebois@dal.ca

Janet Music, coordonnatrice du programme de recherche

Laboratoire de sciences analytiques en agroalimentaire, Université Dalhousie

janet.music@dal.ca

Méthodologie du sondage : Caddle est l'un des panels actifs les plus crédibles sur le marché canadien. Un sondage représentatif des Canadiens a été mené en mars 2023. Au total, 9 884 Canadiens ont participé à ce sondage. Marge d'erreur : +/- 1,2 %, 19 fois sur 20. Tout écart dans ou entre les totaux est dû à l'arrondissement.

Divulgateion : Le financement de l'enquête a été fourni par Caddle et l'Université Dalhousie.